

**COMPTE-RENDU**  
**COMMISSION URBANISME du 24/10/2017**

**Présents** : Jérôme, Bernard, Tania, Christian, Emmanuel, Isabelle

**Excusés** : Gilbert, Pascale, Richard

**Mise en place fichier listing urbanisme**

Constat : des éléments nous échappent, il est suggéré de faire un listing (registre) commun élus/services pour noter les constructions/travaux (y compris les menus travaux) qui se font parfois sans dossier préalable. Le garde ira vérifier avant validation. Chacun pourrait le consulter et y noter des éléments pour éviter les régularisations. Il pourrait y figurer les encombrants sauvages.

**Lampisterie Voie Verte :**

Courrier a été fait au CD pour la récupérer (garage à vélos) – A la ComCom il y a un plan global des déplacements et autres aménagements dans lequel elle pourrait être inscrite ...

Possibilité de demander également par ce biais le cheminement entre Pied de Ville et la Halle aux sports ? (mais étroit) – Traversée Pont d'Hérault aussi

**CR Travaux du stade :**

Suite réunion du 24/10 SMEG, Énedis et le bureau d'étude (Cetur) :

Travaux début novembre. Arrangement sur le planning et le financement pour inclure la basse tension.

Enfouissement des lignes HT et BT. Un poteau de renfort sera implanté en face du stade (1 poteau d'arrêt à la place de 3).

Nous prendrions en charge la dépose de l'éclairage public (4 lampadaires) et la repose serait prise en charge par le Smeg (moins de lampadaires en prévision de la limitation de l'éclairage et attention à leur choix pour l'esthétique). Voir avec Mr Mourgue pour sa portion.

La main courante et le filet au dessus du mur vont être déposés par le ST.

**Travaux de l'église**

Problème de la croix au dessus du clocheton du portail principal représentant un risque : des morceaux tombent – Ce dernier est à 20m – Des photos ont été faites par drone (250€ au lieu d'un échafaudage) : une pierre se déscelle.

Florent Gely va nous faire un devis pour la conserver (même si la paroisse est d'accord pour la supprimer si nécessaire).

Il faudrait louer une nacelle (moins cher qu'un échafaudage), le devis a été demandé à ets Guibal.

**Travaux gendarmerie et ruisseau de Janet :**

Hydrocurage effectué sur 150 m sur 5 jours (forfait 1000€/jour) – Ce problème est du aux travaux de 2008 ! A qui est la responsabilité ? Descamps n'a pas la solution ... Un courrier a été fait au département et un système (à base de récupération des mains courantes en béton du stade) mis en place pour palier et limiter l'entrée d'autres cailloux.

Ets Guibal a effectué les travaux de nettoyage du ruisseau Janet en 3 jours (5 prévus). Le problème de dessouchement sortie de la buse traversant la route doit être prise en compte par les propriétaire sans obligation (coût 600€).

**Question diverses :**

- « Ralentisseurs » Grand'Rue – radar pédagogique indicateur de contrôle de vitesse ?!

- Descente des écoles : relancer Ets Barral

- Goudron Arboux pas fait par Barral à relancer
- – Goudron Ets Serra à Metges et au Pagés commencent le 26/10. Bernard se charge d'envoyer une personne pour indiquer le travail à faire et où.
- Lecture du mail de F. Caneiro, de Cézas :

*Des habitants alertent sur le mauvais état la petite route qui remonte dans Cézas en direction du château d'eau. Les services techniques qui montent régulièrement au château d'eau le savent certainement cette route est dans un état de délabrement avancé : surtout la partie basse derrière chez monsieur Durand mais il y a aussi deux GROS trous dans le revêtement: le premier dans l'épingle juste avant chez monsieur Boisseau et un autre devant la boîte à lettre de monsieur Marc Sislian.*

*Cette route dessert 9 foyers occupés toute l'année et 5 maisons occupées à temps partiel.*

*Plusieurs personnes s'en sont plaint, à juste titre je trouve.*

*Monsieur Boisseau a réfléchi à la question et a suggéré de faire un revêtement damé avec du fraisat, c'est ce qui est raboté sur les routes avant qu'on les refasse. Je ne sais pas si c'est une solution adaptée, mais elle est, selon lui, peu chère (le prix du transport...)*

**Pont d'Hérault** : SCI la Rivière veulent refaire la route, une part nous incombant, il demande une participation : devis 11 674,50€ (645m<sup>2</sup>) – Participation au ratio ? (10,20€ le mètres) 1000€ sont proposés.

Des dégâts de toiture et d'infiltration sur une maison rue Basse sans propriétaire. Un habitant mitoyen propose que la commune récupère le bien (comme la loi les y autorise) pour la leur revendre.

On se renseigne pour connaître la juridiction, les obligations qu'entraînerait le fait de se porter propriétaire et si cet arrangement ne présente pas de risque pour la commune.

Sinon, la commune met la maison en vente. (→ voir Mme Volpillière)

### **Travaux à l'école**

Il faut trouver une solution pour que les classes puissent fonctionner pendant les travaux ; Algéco ? La CCCGS refuse Délocalisation (où?) Sinon solution dans la salle moyenne du Diguédan pour une classe.

### **Avis sur dossier d'urbanisme** :

En accord avec mme Volpillière, les dossiers en cours seront systématiquement vus par la commission avant avis du maire. Principalement pour mieux évaluer l'impact esthétique afin de garantir une meilleure intégration paysagère.